Mission Médiévale

Votre mission, si vous l'acceptez, est de représenter

les seigneurs au Moyen Age.

Observez bien les images pour présenter vos découvertes à vos camarades.

Ce parchemin s'autodétruira dans 20 minutes.

Les seigneurs

Les seigneurs vivent dans des châteaux forts. Les repas sont pris dans le donjon, lors de banquets où l'on mange en écoutant jouer des troubadours ou en regardant des petits spectacles. Ils tirent leurs richesses du travail des paysans sur les terres de leur domaine. Ils font souvent des alliances avec d'autres seigneurs, pour se protéger mutuellement contre des ennemis.

Mission Médiévale

Votre mission, si vous l'acceptez, est de représenter

les chevaliers au Moyen Age.

Observez bien les images pour présenter vos découvertes à vos camarades.

Ce parchemin s'autodétruira dans 20 minutes.

Les chevaliers

Les chevaliers aident les seigneurs à défendre leur domaine contre les autres seigneurs et à imposer leur autorité aux paysans qui y vivent. Certains chevaliers combattent à cheval, avec une lourde armure pour se protéger et une épée. En dehors des périodes de combats, les chevaliers s'affrontent dans des tournois, pour s'entraîner et prouver leur courage.

Mission Médiévale

Votre mission, si vous l'acceptez, est de représenter

les paysans au Moyen Age.

Observez bien les images pour présenter vos découvertes à vos camarades.

Ce parchemin s'autodétruira dans 20 minutes.

Les paysans (1)

Les paysans peuvent cultiver une parcelle de terre en payant au seigneur une redevance ou en lui donnant une partie de la récolte. Ils cultivent surtout des céréales, mais aussi des légumes, des fruits... Les plus aisés élèvent quelques animaux. Les paysans ont une vie difficile car ils ont du mal à payer les charges demandées par le seigneur ou l'Eglise. Ils ont besoin des récoltes pour vivre.

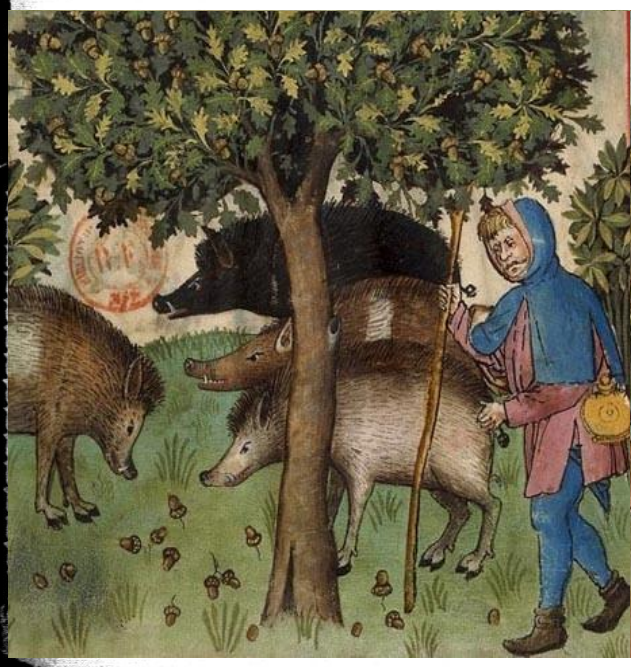

Les paysans (2)

Les paysans peuvent cultiver une parcelle de terre en payant au seigneur une redevance ou en lui donnant une partie de la récolte. Ils cultivent surtout des céréales, mais aussi des légumes, des fruits... Les plus aisés élèvent quelques animaux. Les paysans ont une vie difficile car ils ont du mal à payer les charges demandées par le seigneur ou l'Eglise. Ils ont besoin des récoltes pour vivre.

Les paysans (3)

Les paysans peuvent cultiver une parcelle de terre en payant au seigneur une redevance ou en lui donnant une partie de la récolte. Ils cultivent surtout des céréales, mais aussi des légumes, des fruits... Les plus aisés élèvent quelques animaux. Les paysans ont une vie difficile car ils ont du mal à payer les charges demandées par le seigneur ou l'Eglise. Ils ont besoin des récoltes pour vivre.

Les devoirs des paysans envers le seigneur

La complainte des vilains de Verson, XIIIe siècle

La Complainte des vilains de Verson *est un texte datant du XIIe siècle détaillant les corvées et droits seigneuriaux à la changer des paysans de Verson. Ce petit village dépendait du domaine de la Baronnie de Bretteville-sur-Odon, une ancienne seigneurie de l'abbaye du Mont-Saint-Michel, située près de Caen. Ce texte est écrit en 228 vers par un moine du Mont-Saint-Michel vers 1270.*

« Le premier service de l'an, ils le doivent à la Saint-Jean[1], ils doivent faucher les prés, puis rassembler et tasser le foin au milieu et le porter au manoir[2]. Après ils doivent curer le canal... chacun y va avec son filet au col, enlever le fumier et le purin. Et vient le mois d'août : ils doivent faucher moissonner les blés du seigneur et les porter à sa grange. Ils chargent le champart[3] en leur charrette, ils le portent à la grange du seigneur tandis que leur blé demeure au vent et à la pluie. En septembre, il convient de fixer le porçage. Si le vilain à huit pourceaux, il en prendra les deux plus beaux et l'autre après sera au seigneur. Après ils pourront glaner[4] dans les bois. Après vient la Saint-Denis, où les vilains sont étonnés qu'il leur faille payer le cens[5]. . Après ils doivent la corvée[6], quand ils auront labouré la réserve, ils iront chercher le blé au grenier et devront le semer et herser. A Noël, ils doivent des poules. A Pâques, ils doivent de nouveau la corvée. Puis ils vont au moulin banal et le meunier prélèvera sa farine pour payer le droit de cuisson du pain. Ces banalités[7] sont le pire encore. Jamais, le vilain ne mangera du bon pain, il sera mal préparé et peu cuit. »

1. Le 24 juin
2. La maison du seigneur
3. Un impôt en nature dû au seigneur. Il représente entre 1/12 et 1/6e de la récolte.
4. Droit de conduire les porcs dans les bois du seigneur pour manger les glands.
5. La redevance que le paysan doit payer au seigneur pour avoir le droit d'exploiter une parcelle de terre (la censive ou la tenure) de la seigneurie.
6. Un travail obligatoire non payé.
7. L'obligation d'utiliser le moulin, le four et parfois le pressoir du seigneur contre le paiement d'une redevance en nature.